TEFP NORMANDIE

Malgré le COVID-19 la batonite continue de frapper !

A l'heure où le gouvernement décrète des mesures restreignant les libertés individuelles de chacun, mesures impactant également les conditions de travail des agents de la DIRECCTE, dans le but de contenir la propagation du virus COVID-19, force est de constater que certains responsables de service n'ont pas pris la mesure de la situation actuelle.

En effet, certains chefs de service demandent à leurs agents de justifier de leur activité durant les 15 prochains jours (durée initialement annoncés pour les mesures de confinement) et font pression sur ces derniers pour qu'ils réalisent pleinement leurs tâches, sans se préoccuper de leur situation personnelle, à savoir faire face à la maladie d'un proche, assurer la continuité pédagogique de ses enfants par exemple. De plus, ne perdons pas de vue que les agents en télétravail participent à la continuité du service public à l'aide d'un VPN capricieux rendant le travail quotidien fastidieux.

C'est pourquoi nous demandons :

- L'arrêt des pressions sur les agents ;
- Que la direction à tous les niveaux fasse confiance aux agents qui tentent dans des situations compliquées de maintenir un service public de qualité
- La bienveillance de tout un chacun considérant les situations personnelles et l'environnement de travail comme des incontournables exceptionnels.

Nous appelons les agents à nous signaler toutes les situations anormales.

LA CGT TEFP NORMANDIE

LE SYNDICAT REGIONAL CGT TRAVAIL EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE (TEFP) de NORMANDIE – Mail : norm.syndicat-cgt@direccte.gouv.fr